RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IH2EF INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Anticiper et prévenir les ingérences étrangères dans l’ESR : retour sur une formation pour passer de la vigilance à l’action

Mis à jour le 05 février 2026

Mi-décembre 2025, l’IH2EF a organisé une nouvelle édition de sa formation "Anticiper et prévenir les ingérences étrangères dans les établissements de l’enseignement supérieur et de la recherche". Réunissant cinquante cadres dirigeants de l’ESR, elle visait à renforcer leur capacité à concilier ouverture scientifique, liberté académique et protection des intérêts stratégiques des établissements.

Un enjeu stratégique pour les établissements de l’ESR

Prédation scientifique, entrisme, prosélytisme, partenariats déséquilibrés : les ingérences étrangères prennent des formes multiples et souvent difficiles à détecter. Dans un contexte de compétition scientifique mondiale et de tensions géopolitiques, les établissements d’enseignement supérieur et de recherche sont particulièrement exposés.

Après une première édition en 2024 très plébiscitée, l’IH2EF a reconduit ce parcours de formation en décembre 2025. Fruit d’une mission "intelligence économique" initiée en 2023 par l’IH2EF, en partenariat avec l’IAE de Poitiers et trois chercheurs reconnus, cette formation

combinait webinaires et séminaire en présentiel. L’objectif était de conjuguer lecture et décryptage des menaces, compréhension stratégique et mise en œuvre opérationnelle, pour transformer un sujet de risque en véritable levier de pilotage responsable.

Sensibiliser, mais surtout outiller l’action des cadres

Destinée à renforcer la capacité des établissements à concilier ouverture scientifique et protection de leurs intérêts, le dispositif a permis aux 50 participants de tous horizons (composantes universitaires, laboratoires, délégations CNRS, etc.) d’acquérir des leviers pour anticiper et gérer les ingérences : méthodes d’analyse des risques, protocoles internes, circuits de veille, exercices pratiques pour éclairer les décisions stratégiques et sécuriser les collaborations. Ces dispositifs constituent des moyens directement mobilisables pour transformer la vigilance en action au sein des établissements d’enseignement supérieur et de recherche.

Parmi les temps forts de la formation, la table ronde a offert des regards croisés d’experts reconnus :

- **Lucile Desmoulins**, maîtresse de conférences en sciences de l’information et de la communication, Responsable du Master "Influence, Lobbying et Médias Sociaux" (ILMS) sous mention "Intelligence économique", Université Gustave Eiffel, laboratoire DICEN IDF ;
- **Sacha Houlié**, député de la Vienne et rapporteur de la loi du 25 juillet 2024 visant à prévenir les ingérences étrangères en France ;
- **Frédéric Périssat**, recteur de l’académie de Poitiers, ancien préfet.

Leurs témoignages ont offert aux participants un panorama des situations d’ingérences réellement vécues ou constatées dans le cadre de leurs activités professionnelles, rappelant l’impérieuse nécessité de sensibiliser tous les citoyens à ces risques. Les intervenants ont également présenté les démarches et outils à disposition des établissements d’enseignement pour se prémunir de toute intervention malveillante.

Dans une entrevue accordée à l’IH2EF, Sacha Houlié revient sur les risques d’ingérences étrangères auxquels sont confrontés les établissements de l’ESR, mais aussi les outils disponibles pour s’en prémunir ou les contrer, ou encore le rôle des cadres dans la prévention et l’action.

IH2EF : Pourquoi l’enseignement supérieur et la recherche constituent-ils aujourd’hui un champ particulièrement exposé aux ingérences étrangères ?

Sacha Houlié : Aux yeux des services de renseignement dédiés à la lutte contre l’ingérence étrangère, le monde académique français est perçu comme très exposé au regard de sa vulnérabilité qui résulte de plusieurs facteurs. D’abord, ce secteur souffre d’une insuffisance de ressources budgétaires qui le rend perméable aux soutiens de diverses puissances de manière directe ou plus indirecte par le biais d’entités paraétatiques (entreprises, organismes d’influence, etc.). Enfin, l’enseignement supérieur se caractérise par sa culture ouverte fondée sur le partage des connaissances, la circulation des idées et des opinions et la défense de la liberté académique.

En outre, l’excellence de la recherche française en de nombreux domaines et particulièrement en sciences dures est mondialement admise et intéresse au premier chef nos compétiteurs internationaux au premier rang desquels la Chine. De même, le modèle démocratique occidental promu par nos universités constitue un adversaire politique de premier ordre pour des puissances autocratiques comme la Russie ou l’Iran.

IH2EF : La loi visant à prévenir les ingérences étrangères renforce l’arsenal juridique : que change-t-elle concrètement pour les cadres d’établissements d’enseignement supérieur et de recherche, et quelle posture adopter pour concilier vigilance, ouverture internationale et liberté académique ?

Sacha Houlié : Bien qu’elle ne se soit pas spécifiquement dédiée aux établissements d’enseignements supérieur et de recherche, la loi visant à prévenir les ingérences étrangères permet de les protéger à différents titres.
La création du registre spécifique des représentants d’influence pour le compte d’une puissance étrangère permet de vérifier la bonne foi des acteurs pour peu qu’ils se soient déclarés dans ledit registre. À défaut, tout signalement réalisé par les cadres de ces établissements auprès d’une antenne locale de la DGSI aux fins d’une levée de doute est pleinement utile à la protection de la nation. Il en va de même pour les dispositions visant à faire connaître les financements étrangers des différents think-tank avec lesquels les établissements du supérieur peuvent être amenés à collaborer.
Par ailleurs, l’application de techniques de renseignement recourant à l’algorithme pour l’identification d’individus se livrant ou tentant de se livrer à des ingérences étrangères est un outil de prévention extrêmement puissant, tout comme le dispositif de gel administratif des avoirs et des biens des personnes concernées.

IH2EF : En quoi la formation des cadres de l’ESR constitue-t-elle selon vous un levier décisif pour prévenir durablement les ingérences étrangères ?

Sacha Houlié : Compte tenu de son risque élevé d’exposition aux risques d’ingérences étrangères, les services de renseignement français coordonnent avec le ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Espace, depuis plusieurs années, un plan d’action dédié au renforcement et au suivi des structures et organismes de recherches les plus stratégiques.
La formation des cadres participe à démocratiser la connaissance des risques encourus et à créer une véritable communauté nationale favorisant la défense du potentiel scientifique et technique de la nation. Les exemples présentés lors de la conférence illustrent à quel point les tentatives d’ingérences utilisent la technique du cheval de Troie qu’il s’agisse de cyber-attaques ou d’activation de sources humaines.

En dotant les cadres de leviers concrets - méthodes d’analyse des risques, protocoles internes, dispositifs de veille et mises en situation - ce dispositif leur permet de passer d’une vigilance de principe à une capacité d’action réelle. Les outils et réflexes acquis tout au long

de la formation offrent ainsi des appuis immédiatement mobilisables pour éclairer la décision stratégique, sécuriser les coopérations et inscrire durablement la prévention des ingérences étrangères au cœur du pilotage des établissements d’enseignement supérieur et de recherche.

Une 3e session de cette formation est à l’étude pour 2026, dans un format renouvelé et à destination d’un public plus large.

Une ressource stratégique pour prolonger la formation

Dans la continuité de cette formation, l’IH2EF met à disposition un dossier consacré à ***L’intelligence économique appliquée de l’école à l’université***. Il propose des repères stratégiques, des analyses de risques et des éclairages opérationnels pour mieux appréhender les enjeux de souveraineté, de vigilance et de pilotage dans les contextes éducatifs et universitaires.

Conçu comme une ressource d’appui à la décision, ce dossier offre des clés de lecture mobilisables dans la durée, au-delà des temps de formation.

Consulter le dossier